

La Mairie vous informe...



Maison
de services
au public

📍 3, Rue de la Vierge - ☎ 03 84 20 40 84 - 📠 03 84 63 86 80 - N° 061- 04/2019 -
courriel : mairieduhautduthem@wanadoo.fr - site Internet : <http://hautduthem.cckvo.org>

Heures d'ouverture des bureaux : du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30

CEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0RCEB0B0R



Carnaval de l'école !

En ce 08 mars 2019 après 14 heures, nous avons pu apprécier les enfants de l'école primaire, bien déguisés, qui ont parcouru les rues du village par un temps agréable. Des parents de la commune, mais aussi de Servance-Miellin, les ont accompagnés, eux aussi déguisés et faisant entendre leur passage au son d'une trompette retentissante. Merci au Foyer Rural pour les beignets et le chocolat offerts à tous. Cela a été vivement apprécié. Encore merci aux enfants et surtout aux institutrices pour cet après-midi récréatif très agréable.

HC

Fleurissement . . .

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris :

JMG

Cette année encore, nous avons décidé, le comité de fleurissement et moi-même, de nous inscrire pour le concours.

D'ailleurs vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour le concours départemental des **Maisons Fleuries**. Vous avez jusqu'au **15 Août 2019**. Pour plus de renseignements sur le dossier d'inscription, il faudra venir à la Mairie.

Le pont du cimetière a été rénové et prolongé. Des nouvelles jardinières plastique à réserve d'eau vont être ajoutées à celui-ci au nombre de (8).

Le fleurissement du village sera cette année sur le thème de la **NATURE**. Date prévue pour le fleurissement de la commune le **Samedi 18 Mai 2019** !

D'ailleurs, on recherche une vieille échelle en bois et pourquoi pas des fleurs que des personnes pourraient en faire don qui serviraient bien sûr pour le fleurissement. Merci de prendre contact avec la mairie.

Les personnes, qui veulent participer à la plantation, à l'arrosage ainsi qu'à l'entretien des massifs, sont les bienvenues ! On manque de bras !... RDV au bâtiment communal pour **8h30**. Je vous dis à bientôt . Bonnes plantations et bon printemps à toutes et à tous !

Pour tous renseignements complémentaires pour le fleurissement vous pouvez me contacter au 06.28.23.62.61.



Remise des prix "Illuminations 2018" :

Le 23 février 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir le comité de la Route des Villages Fleuris pour la remise des prix Illuminations 2018.

A cette occasion, de nombreuses communes étaient présentes parmi nous. Mme Laroche, présidente du comité, a encouragé et félicité le travail accompli dans la réalisation des décorations de Noël. Puis elle a procédé au palmarès et en ce qui nous concerne pour les moins de 500 habitants :

Haut du Them se situe à la 2^{ème} place
derrière Belonchamp.

Félicitations et merci à tous ceux qui ont contribué à ce résultat et rendent notre village agréable et convivial.

Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, la commission et Mr le maire, a clôturé cette sympathique manifestation.

SV



Vie locale : ❁ A RESPECTER SVP . . .

Réglementation :

Il est bon de rappeler, une nouvelle fois, l'arrêté DDASS/2006 n° 21 du 18/05/2006 pris par M. le Préfet relatif, entre autres, à la lutte contre les bruits de voisinage, etc...

Travaux : "L'article 4" stipule les tranches horaires pour effectuer les travaux de bricolage ou de jardinage à forte intensité sonore qui sont :

⇒ les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ;

⇒ les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

et que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, est interdit de jour comme de nuit.

Animaux : "L'article 5", du même décret, mentionne également que les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il en est de même avec les chiens qui ne doivent pas divaguer mais être tenus en laisse en dehors des propriétés de leurs maîtres et ne pas se promener seuls.

En conclusion, merci de respecter son voisin. Règle de civisme ! Pour qu'il fasse bon vivre dans notre cher et beau village. Il est souhaitable que chacun, nouveau comme ancien habitant, fasse un effort de tolérance et de compréhension. Merci de faire attention !... **HC**

⇒  **Merci d'en prendre note. FÊTE DES MÈRES :**

Pour honorer les mamans qui ont donné naissance à des bébés entre le 27 mai 2018 et ce 26 mai 2019, la municipalité organise, comme l'année précédente, la Fête des Mères.

À cette occasion, la prime de naissance de 50 € sera remise aux mamans pour chaque enfant.

Chacune d'elle recevra une invitation pour le 26 mai 2019 (ce jour est également la date des élections européennes).

BONNE FÊTE
À TOUTES LES MAMANS



SV

**** LOCATION AU PRESBYTÈRE... > AU 24, RUE DE LA VIERGE ****



Logement n° 21 situé au 2ème étage (T3) disponible à la location.

*Pour tous renseignements utiles, merci de vous adresser en mairie ou à **HABITAT 70** à Lure.* **HC**

ENVIRONNEMENT ECOLOGIE

Les activités extérieures sont à nouveau en effervescence : jardinage, tonte des pelouses, désherbage... Nous étudions la manière de passer à zéro phytologie pour la santé des agents communaux et de nous tous... Le paillage des massifs floraux permet déjà de limiter la pousse des herbes non désirées et de réduire l'arrosage.

Concernant le cimetière, les allées principales seront « enherbées » pour faciliter la tonte mécanique. Désormais, les propriétaires des tombes devront désherber autour de celles-ci sans phytoto. Dans la même idée, il est également souhaitable qu'ils nettoient le trottoir, le bord de route, le long des murets situés devant chez eux.

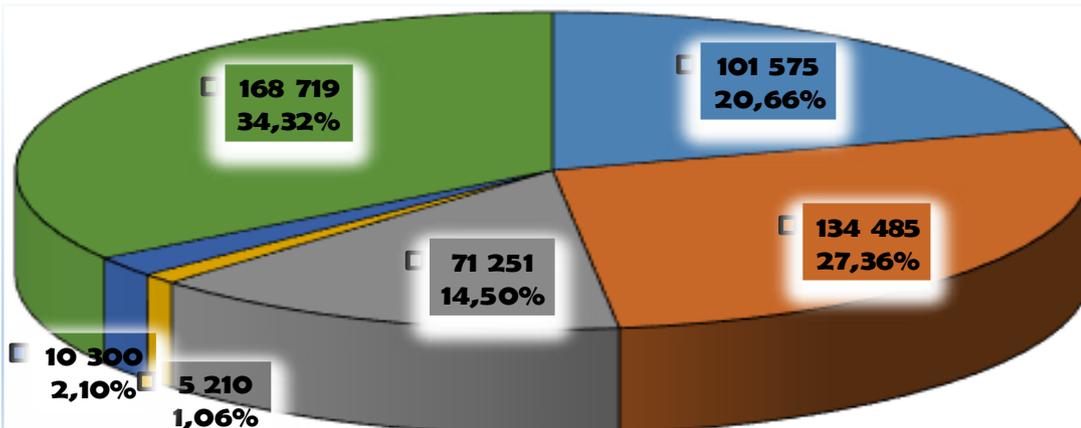
De nombreuses villes et villages pratiquent déjà cette nouvelle gestion environnementale et écologique. Merci de bien vouloir se l'appliquer !... **S.V.**

BUDGET 2019 :

Fonctionnement

Dépenses

■ Charges à caractère général	-	101 575
■ Charges de Personnel	-	134 485
■ Autres Charges gestion courante + FNGIR	-	71 251
■ Charges financières	-	5 210
■ Dépenses imprévues, Charges exceptionnelles	-	10 300
■ Autofinancement pour investissement	-	168 719

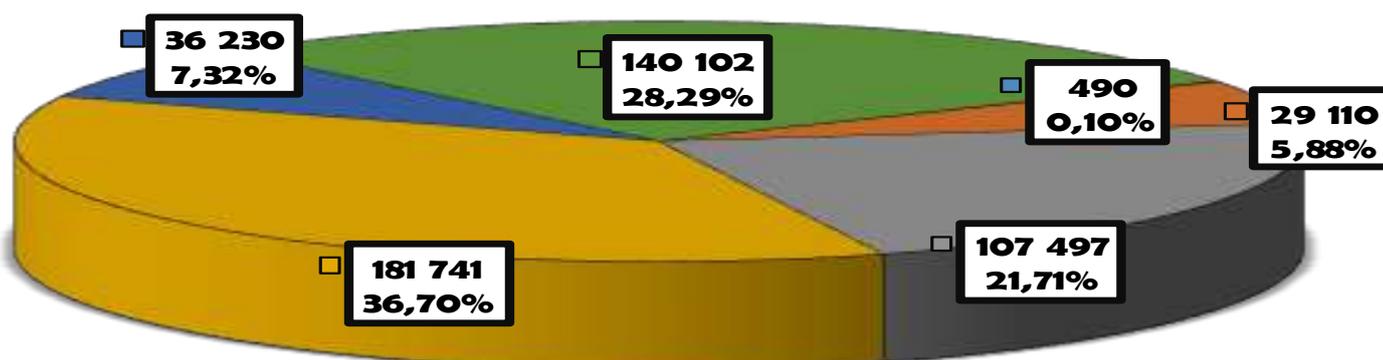


La maîtrise des dépenses est nécessaire pour permettre de dégager une part importante au financement des investissements prévus.

** Espérons que l'hiver ne sera pas plus rigoureux pour bien contenir les dépenses de voirie !*

Recettes

■ Remboursement de charges sociales ...	-	490
■ Produits (ventes bois + Agence postale,...)	-	29 110
■ Impôts et taxes locaux encaissés	-	107 497
■ Dotations et Participations perçues	-	181 741
■ Revenus divers (loyers + chauffage + except.)	-	36 230
■ Excédent années antérieures reporté	-	140 102



Cette année encore, sur ma proposition, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts locaux (conseil municipal du 04/04/2019).

Le montant des ventes des bois, très faible, ne comporte que la vente des bois scolytés

Les trois dotations de l'État sont, cette année pour notre commune, légèrement en baisse !...

Les revenus des immeubles (loyers et participations au chauffage) améliorent les recettes. En 2019, les encaissements de loyer ne seront pas encore totalement perçus ! ...

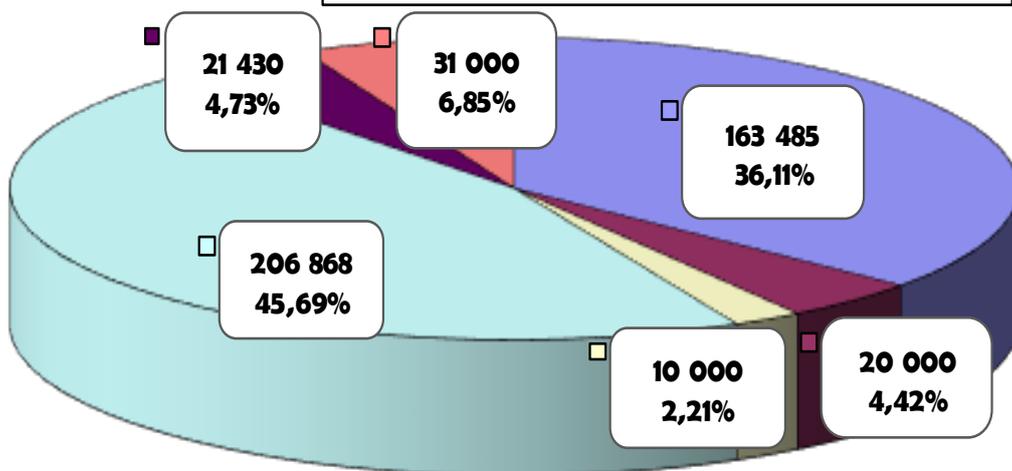
BUDGET 2019 :

Investissement

Malgré les gros investissements réalisés précédemment, cette année va permettre d'aménager la place "Albert Côme" par une aire de jeux, la rénovation d'un logement à l'ancienne poste, la voirie importante annuelle et la réalisation de l'accessibilité du foyer, de l'église et du cimetière avec le columbarium. Les remboursements d'emprunts prennent une part très importante en soldant prématurément l'emprunt du nouveau logement au-dessus de la mairie !

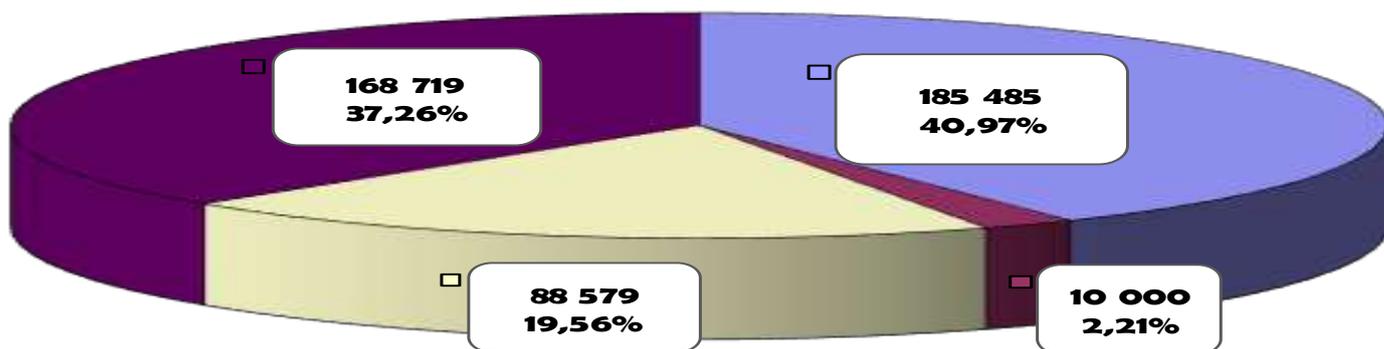
Dépenses

Report déficit investissement 2018	-	163 485
Remboursements d'emprunts	-	20 000
Immo.Incor.+ Dépens.Impré.+ cessions	-	10 000
21 - Immobilisations corporelles	-	206 868
2117 - Travaux forestiers	-	21 430
23 - Immobilisat. en cours Constructions	-	31 000



Recettes

Fonds compensation de TVA,+" 1068 Déficit Inves."	-	185 485
Subvention Investissement parlementaire	-	10 000
Subvention Investissements (Départ., Région, Etat)	-	88 579
Autofinanc. apporté du fonctionnement	-	168 719



La bonne gestion du fonctionnement dégageant un autofinancement très important (2168 719€), cette année encore **aucun emprunt** n'est prévu malgré les investissements encore assez lourds budgétisés, principalement entre autres en faveur de la voirie, grâce à cet autofinancement, mentionné ci-contre (plus de 37%), les aides de moins en moins importantes ! ... Dans le respect des bonnes habitudes, le maximum de subventions est naturellement sollicité auprès des partenaires possibles.

HC

- TRAVAUX -

Voirie :

Le printemps est de retour, les jours rallongent, une nouvelle année de travaux sur nos routes, l'hiver joue encore un peu avec nous.

Un peu de neige une ou deux belles couches dans les dessus, la nouvelle lame a bien joué son rôle, même s'il a fallu reprendre l'étrave pour les congères !

Malheureusement, des trous se sont formés... Il faudra reboucher ... des travaux ont été programmés, ... ils se feront au fur et à mesure.

Les places handicapés attendent que l'entreprise commence les travaux ce qui ne devrait pas tarder.

Signalisation :

La commission a identifié les panneaux qu'il reste à mettre en place, de la peinture également. Les consultations vont être lancées, et tout cela devra être installé en cours d'année.

Bâtiments :

La commission a également défini différents travaux :

⇒ *Le logement de l'ancienne poste est réhabilité et loué ; des peintures ont été réalisées sur la porte d'entrée, les fenêtres, la porte et les soupiraux du sous-sol.*

⇒ *Plusieurs visites, des mesures, des études, des photos et l'arrivée du courant au pied de l'Église ... ça bouge pour la téléphonie mobile. Espérons que cela va durer et depuis le temps que l'on attend ce relai !... A Château-Lambert, la plate-forme pour la fixation du poteau relai a été coulée. Laissons sécher avant de voir se dresser le mât !... **CL***

Forêts : *En cette année 2019, aucune vente marquée n'est programmée, mais seulement les bois scolytés très importants seront mis en vente. La recette sera donc nettement beaucoup moins importante. Les travaux d'entretien & d'investissements prévus (22 724 €) ne seront donc pas compensés ! **HC***

Mise en œuvre de l'Interrogation de situation électorale

Par arrêté du 16 novembre 2018, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 :

** Il est possible de s'inscrire en ligne sur les listes électorales et les listes complémentaires pour les élections après les européennes.*

** Ou de vérifier son inscription sur les listes susnommées.*

Cette Téléprocédure est accessible sur le site "www.service-public.fr"

Pour tout renseignement si nécessaire, s'adresser au secrétariat de la mairie !

Dernière minute

La RD486, le col des Croix, côté Thillot, sera fermée temporairement, pendant les travaux, du 06 au 16 mai 2019, déviation habituelle !!!

> Vie du Conseil municipal de Jeunes - CMJ - :

- ⇒ Suivant l'ordre du jour prévoyant l'"Organisation d'une journée citoyenne", afin de sensibiliser les jeunes à l'environnement, le mardi 23 avril 2019 a été consacré au nettoyage de printemps.
- ⇒ A cette occasion, les conseillers ont souhaité visiter le clocher et ses cloches (prochainement à cet endroit installation du relai de la téléphonie mobile).
- ⇒ Après l'effort, un goûter leur a été offert !...
Merci à vous les jeunes.



ÉVÉNEMENTS CULTURELS A NE PAS MANQUER

< Théâtre du Peuple >

Simon Deletang, directeur du Théâtre du Peuple de Bussang, à travers une marche dans les Vosges du Sud, présentera < LENZ > en 6 lieux différents dont un spectacle à **l'Église de Château Lambert le samedi 4 mai à 20h.** Réservation conseillée au Musée de la Montagne à Château Lambert au 0384204309 lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h.-12h. et de 14h.-17h., dimanche 14h.-17h. **TARIF 5€** au profit du Foyer Rural.

< Théâtre Edwige Feuillère Vesoul >

Concert BARCELLA Soleil avec 250 enfants du Département **le mardi 28 mai à 20h30.** A voir en famille dès 8 ans. **Un bus est proposé au départ de Haut du THEM à 18h30** pour 9€/6€ (-16ans) Bus + Spectacle. Réservation aux musées départementaux Albert & Félicie Demard au 0384957650.

> Année 2019 du VELO !

SV

* L'édition du Tour de Haute-Saône s'est déroulée en 3 étapes :

- ⇒ Vendredi 12 avril : contre-la-montre par équipe à Gray ;
- ⇒ Samedi 13 avril : Lure-Belfahy (95,9 km) ;
- ⇒ Dimanche 14 avril, Vesoul-Vesoul (123,58 km). Le vainqueur est un alsacien !

* La course des 3 Ballons : Deux parcours sont proposés le 08 juin 2019 :

> Le Granfondo : 210 km : s'élancera de Luxeuil enchainera notamment les ascensions du Ballon de Servance (1216m), le Col d'Oderen (884m), le Grand Ballon (1424m), le Ballon d'Alsace (1247m) et arrivée à la Planche des Belles Filles.

> Le Médiofondo : 125 km : départ à Luxeuil, puis Plancher-les-Mines, Ballon de Servance, Ballon d'Alsace et le finish à la Planche des Belles Filles.

* Le Tour de France :

- ⇒ La 6ème étape (1ère de montagne) du 11 juillet 2019, partira de Mulhouse, gagnera le Markstein (1183m), le Grand Ballon, le col du Hunsrück, le ballon d'Alsace, Le Thillot, HAUT DU THEM - CHATEAU LAMBERT, Servance-Miellin, col des Chevières et l'arrivée (sommet plus élevé et plus que les années précédentes !) à la Planche des Belles Filles !!!
- ⇒ Le lendemain, le 12 juillet, pour la 7ème étape, le Tour s'élancera de Belfort Ville en direction de Châlons-sur-Saône (230 km)... **Allez Thibaut !!! ...**

* Délibérations du Conseil Municipal *

Le 05 mars

2019, le con-

seil municipal a délibéré sur les points suivants :

001. CDG70 Renouvellement de l'adhésion au service d'accompagnement en gestion de l'absentéisme ;
002. Octroi d'une aide pour un séjour dans le cadre scolaire, à Rome, élèves du collège des 1000 étangs ;
003. Adhésion en 2019 à CULTURE 70, coût 25 € l'an ;
004. Non adhésion en 2019 à l'assistance à la gestion et l'entretien de la voirie proposée par INGENIERIE 70 ;
005. Acceptation du compte de gestion commune 2018 conforme au compte administratif 2018 ;
006. Vote du compte administratif 2018, Fonctionnement : Dépenses 291 851,99 € - Recettes 401 155,96 €, Investissement : Dépenses 205 137,31 € - Recettes 217 979,64 € / Restes à réaliser 71 000 € en R & D ;
007. Affectation résultat Commune 2018 au budget 2019 - R002 140 102,45/ D001 – 163 485,21 et + au 1068 ;
008. Acceptation de vente d'une partie de la parcelle A117 à Château-Lambert à 1€ symbolique à Haute-Saône Numérique ;
009. Soutien au personnel de l'O.N.F. avec demande au gouvernement du maintien du régime forestier ;
010. Aide de 20 € allouée à chaque enfant de la commune participant au voyage à Paris (collège des 1000 étangs).

Et aussi, le 4 avril 2019, les points suivants étaient à l'ordre du jour :

011. Acceptation du tableau des subventions 2019 pour un montant de 2 350 €, inscrit au budget-article 6574 ;
012. Vote des taux de taxes locales 2019 à celui de 2018 : TH 12,75%, TFB 11,25%, TFNB 41,62%, produit 78 807€ ;
013. Opposition unanime à l'encaissement des ventes de bois par l'O.N.F. en lieu et place de la commune ;
014. Convention de passage ancienne ligne du Tacot "chemin de promenade" pour autorisation avec propriétaires ;
015. Exonération d'un mois de loyer avec charges pour remboursement de frais d'eau chaude pour 325,45 € ;
016. Programme de travaux ONF 2019 pour 15 068,40 € (investissement), 7 645,16 en fonctionnement ;
017. Vote du budget communal 2019 : Fonctionnement, dépenses 491 540 €, recettes 495 170,45 € = excédent 3 630,45 € ; Investissement équilibré en dépenses et recettes à 452 783,21 €.

Souvenons-nous > La commémoration du **19 mars 2019** s'est déroulée, au monument de Haut du Them, en présence du député **Christophe LEJEUNE**, répondant ainsi à sa demande.

⇒ **MERCREDI 8 MAI 2019 :**

La cérémonie débutera à **11 heures** devant le Monument aux Morts de Haut du Them. La municipalité et les associations patriotiques invitent le Conseil Municipal, la Population et les **Jeunes** à participer nombreux à cette Commémoration de la Liberté, qui se déroulera de la manière suivante :

< Sonnerie au drapeau et montée des couleurs, puis Dépôt de gerbe en partenariat avec le Souvenir Français,

< Appel des victimes de la guerre 1939-1945, Minute de silence, Marseillaise,

< Lecture du message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants par **Mr le Maire du Conseil de Jeunes**, Salut et remerciements aux porte-drapeaux.

Le verre de l'amitié, servi à la salle de réunions de la Maison de Services Au Public (MSAP), offert par Mr le Maire, clôturera cette manifestation annuelle.



Souvenir du 08/05/2018

Déchetterie de Ternuay : Lieu-dit "Ru Jeannot" (aux Étroitures) – 70270 Ternuay – ☎ 03 84 63 88 45

Mardi & Jeudi : de 13 h 30 à 18 h - **Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.**

Déchetterie de Melisey : Rue du Cimetière – 70270 Melisey – ☎ 03 84 63 27 04 -

Lundi : de 13 h 30 à 18 h – Mercredi, Vendredi et Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Horaires d'été applicables du 1^{er} mars au 31 octobre.

Imprimé par les soins de la Mairie.

Votre maire : **Hubert Claudel**